



France

Le travail à l'étranger séduit les 18-28 ans

Le Volontariat international en entreprise (VIE) fête ses 25 ans. Près de 10 000 entreprises et 120 000 jeunes y ont eu recours.

9 800 entreprises ont eu recours au dispositif du Volontariat international en entreprise (VIE) en vingt-cinq ans. « **C'est un bon moyen pour tester un marché** », estime Stéphane Alisse, directeur de ce programme chez Business France.

Avantage : un coût réduit. Les VIE perçoivent une indemnité, non soumise à cotisations sociales ni à l'impôt. Elle comprend une part fixe de 772,87 € et une part variable selon le pays : en janvier 2025, de 935,14 € en Tunisie à 4 345,13 € à New York. « **C'est une formule gagnant-gagnant.** »

Une étude Ipsos – Business France (2024) montre « **qu'un VIE génère en moyenne 245 000 € de chiffre d'affaires additionnel** ». Longtemps utilisé par les grands groupes, le dispositif séduit aussi les PME et ETI – entreprises de taille intermédiaire – (71 % des utilisateurs). « **Nous proposons un accompagnement complet** », précise Stéphane Alisse.

C'est ce qui a séduit Bintou Savané, partie chez Air Liquide à Francfort, à la sortie de son master en management. « **J'avais l'envie d'explorer un environnement professionnel à l'étranger. Le VIE offrait le cadre parfait, à la fois sécurisant et très**



Le Forum VIE Connect à Paris le 4 novembre.

| PHOTO : CLAN D'OËIL

formateur. » Plus de 120 000 jeunes de 18 à 28 ans ont ainsi vécu une expérience internationale.

Les missions, d'abord centrées sur le commerce, la communication et le marketing, se diversifient, notamment vers le développement durable. Le VIE est présent dans 118 pays. « **Il y a vingt ans, les destinations phares étaient États-Unis, Royaume-Uni et Chine ; aujourd'hui, États-Unis, Belgique et Allemagne** », note Business France. Avec de bonnes perspectives d'emploi. « **94 % des participants trouvent un poste dans les six mois suivant leur mission** » (étude Edhec 2025).

Florence LE NEVE.